

HONORAIRES AGENCE

ACHAT/VENTE

MINIMUM	MAXIMUM	TAUX MAXI TTC
Parking/Box		2 000 € (forfait)
1 €	200 000 €	6 %
200 001 €	1 000 000 €	5 %
Sup. à 1 000 001 €		4 %

Immobilier ancien : Honoraires d'Agence à la charge de l'Acquéreur.

Programme neuf : Honoraires d'Agence à la charge du promoteur.

LOCATION

Locataire : 12€ TTC du m2 pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail et 3€ TTC du m2 pour la réalisation de l'état des lieux.

Propriétaire : 12€ TTC du m2 pour la recherche du locataire.